

Liste de vérification pour reconnaître les revues prédatrices



Comme le précise la définition consensuelle publiée dans la revue *Nature*,¹ « les revues et les éditeurs prédateurs sont des entités qui donnent la priorité à leurs propres intérêts au détriment de l'érudition. Ils se caractérisent par des informations fausses ou trompeuses, des dérogations aux pratiques exemplaires de rédaction et d'édition, un manque de transparence ou le recours à des pratiques de sollicitation agressives et sans discernement. »

Les tactiques prédatrices évoluent constamment et deviennent de plus en plus sophistiquées. La liste de vérification qui suit vous aidera à cerner les revues prédatrices ou de qualité médiocre. Publier vos travaux dans de telles revues peut occasionner des frais déraisonnables et entraîner des pertes financières, mais aussi nuire à votre réputation et à celle de votre établissement et même compromettre vos chances de promotion ou d'obtention d'un poste permanent.

Pratiques courantes de revues prédatrices

S'il n'existe pas de critère unique permettant d'attester ou de mettre en doute la légitimité d'une revue, l'accumulation d'indicateurs défavorables et des pratiques typiques pourraient malgré tout vous mettre sur la voie.

Si l'un des énoncés suivants s'applique, ne soumettez pas votre article. Il s'agit de tactiques fréquemment utilisées par des revues prédatrices :

- La publication est garantie.
- Vous avez reçu une invitation douteuse et non sollicitée à publier vos travaux par courriel. (*Remarque : Ces courriels sont différents de ceux reçus d'organisations ou de sociétés dont vous êtes membre ou qui auraient déjà publié vos travaux.*)
- Les articles publiés dans la revue ne correspondent pas au titre ou à la portée de la revue.



Processus et échéancier

Cette information figure en grande partie dans les lignes directrices ou dans les instructions à l'intention des auteurs. Elle devrait être clairement présentée et porter sur les processus de contrôle de la qualité, le style ou formatage, les droits d'auteur et les autres politiques de la revue (comme les corrections et les rétractations).

- La publication est garantie.
- Le délai entre la soumission de l'article et la publication est étonnamment court.
- Le processus d'évaluation par les pairs est obscur, l'information à ce propos est rare, ou cette étape est difficile à déceler.
- Peu d'informations sont fournies sur les diverses étapes du processus, de la soumission à la publication.
- La revue exige un transfert du droit d'auteur lors du processus de soumission.
Le droit d'auteur est généralement transféré une fois le manuscrit accepté. La plupart des revues en libre accès appliquent une licence Creative Commons (CC) à la recherche qui permet aux auteurs de conserver ce droit.
- La revue ne suit pas un horaire régulier de publication.



Frais de traitement des articles (FTA)

De nombreuses revues à libre accès exigent des frais de traitement des articles (FTA), une pratique jugée acceptable. Les revues légitimes exigent toujours un paiement après acceptation, et leurs tarifs sont clairement établis et facilement accessibles.

- Le paiement des FTA est exigé avant l'acceptation.
Les FTA sont payables après l'acceptation de l'article, mais avant sa prépublication. Vous ne devriez pas avoir à payer les FTA avant le processus d'évaluation par les pairs, et ces frais devraient être clairement indiqués sur le site Web de la revue.
- Les frais exigés ne sont pas clairement indiqués.
Dans certains domaines, une cotisation modeste est exigée au moment de la soumission du manuscrit. Ces frais servent à financer la révision éditoriale ou l'évaluation par les pairs. Dans d'autres cas, des frais s'appliquent après l'acceptation, notamment des coûts par page ou pour la couleur et les figures. Le montant et l'objet des frais supplémentaires doivent être clairement précisés sur le site Web ou dans les politiques de la revue. Recherchez les frais inhabituels comme des « frais de manutention ». En cas de doute, renseignez-vous auprès de collègues sur les pratiques acceptées.



Site web et coordonnées

- Le nom de la revue peut facilement être confondu avec celui d'une autre revue mieux établie.
Vérifiez que l'ISSN (Numéro international normalisé des publications en série) de la revue correspond au titre et au pays de publication qui figurent sur le site [ISSN.org](https://www.issn.org)
- Il est difficile d'identifier ou de contacter l'éditeur.
Recherchez les coordonnées d'une personne-ressource, dont un numéro de téléphone et une adresse postale, et vérifiez qu'elles concordent avec celles de la revue (c.-à-d. que l'indicatif régional correspond à l'adresse de la revue, que l'adresse postale ne renvoie pas à une résidence privée, etc.). La plupart des revues sont dotées d'un compte de courriel général que vous pouvez contacter; méfiez-vous des adresses de courriel qui ne sont pas professionnelles ou qui n'ont aucune affiliation avec la revue (p. ex. une adresse courriel Gmail ou Yahoo).
- Le site Web de la revue donne une impression d'amateurisme ou de non-professionnalisme.
Le site Web de la revue pourrait être mal conçu, difficilement navigable ou truffé de liens inactifs ou de fautes de grammaire ou d'orthographe. Bien que de nombreuses revues légitimes soient mal financées et ne disposent pas de sites Web professionnels, les erreurs et les liens inactifs sont des indices justifiant un examen approfondi.



Portée ou objet

- La portée, le domaine de spécialisation ou la raison d'être de la revue ne sont pas clairement définis.
- Les articles publiés ne correspondent pas au titre et/ou à la portée de la revue.
Par exemple, une revue spécialisée en sciences infirmières publiant des articles de géologie.



Indexation, facteur d'impact et archivage

- La revue n'est pas indexée où elle prétend l'être ni où elle devrait l'être, compte tenu du domaine de spécialisation.
Cette information est vérifiable. Songez aux bases de données que vous utilisez pour trouver des études (Scopus, Web of Science, Sociological Abstracts, ou PubMed, etc.). La revue figure-t-elle dans ces répertoires? Veuillez noter que les ressources en ligne Google Scholar, SHERPA/RoMEO, ORCID et les sites de réseautage spécialisés comme ResearchGate ne sont pas des répertoires.
- Les déclarations concernant les facteurs d'impact ne sont pas vérifiables.
 - *Les revues prédatrices peuvent comprendre des indicateurs trompeurs, comme le « Global Impact Factor » (GIF), l'Index Copernicus ou le « Universal Impact Factor » (UIF). Ces indicateurs ne reposent pas sur des méthodologies reconnues.*
 - *Parmi les indicateurs reconnus, mentionnons le Clarivate's Journal Impact Factor (JIF) et le CiteScore d'Elsevier, entre autres. Les bibliothèques de l'Université de Toronto offrent des ressources autorisées permettant de vérifier l'information présentée. Consultez le guide [Research Impact & Researcher Identity](#) pour obtenir de plus amples renseignements. Les revues ne sont pas toutes indexées dans ces ressources, et il se peut que les revues plus récentes ne disposent pas de tels indicateurs.*
- Le site Web de la revue ne donne pas accès aux volumes publiés précédemment ou présente des volumes incomplets.



Éthique et politiques relatives à l'affiliation ou à la publication

- De toute évidence, des articles partiellement ou intégralement produits par des outils d'intelligence artificielle générative sont publiés par la revue (des phrases dans lesquelles figurent des expressions comme « en tant qu'IA » apparaissent souvent dans ce type d'articles), mais cette dernière n'en fait pas mention.
- La revue n'est pas membre d'un organisme savant reconnu.
Les revues prédatrices sont susceptibles de représenter faussement leurs affiliations. Il est donc conseillé de consulter la liste des affiliations figurant sur le site Web de l'organisation à laquelle une revue prétend être affiliée. Quelques organismes reconnus :
 - [COPE \(Committee on Publication Ethics\)](#)
 - [DOAJ \(Directory of Open Access Journals\)](#)
 - [OASPA \(Open Access Scholarly Publishers Association\)](#)
 - [Latindex](#)



Comité de rédaction

Veuillez noter qu'il peut être très difficile de vérifier si une personne est véritablement membre d'un comité de rédaction.

- Les membres du comité de rédaction ne mentionnent pas la revue sur leur site Web personnel ou dans leur CV.
- Aucune information sur le rédacteur ou sur le comité de rédaction ne figure sur le site Web de la revue.

Attention à ne pas confondre les revues

Au moment de déterminer la légitimité d'une revue, il est important de garder à l'esprit que certains indicateurs énoncés ci-dessus pourraient disqualifier à tort des revues de pays à revenu faible ou intermédiaire. Dans ces pays, les éditeurs ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour concevoir des sites Web de qualité, obtenir un ISSN ou créer leur propre serveur de messagerie. Malgré leur manque de ressources, ces revues méritent votre considération.



Vous avez besoin d'autres orientations ou d'une aide complémentaire?

- Parlez-en à votre superviseur et à vos collègues.
- Pour obtenir plus d'information et prendre connaissance d'autres ressources, rendez-vous à l'adresse <https://uoft.me/predatorypub> [en anglais seulement].
- Consultez votre [bibliothécaire de liaison](#).

¹ Grudniewicz, Agnes, et collab. « Predatory journals: no definition, no defence », *Nature*, 11 décembre 2019, vol. 576, no 7786, p. 210-212. doi : <https://doi.org/10.1038/d41586-019-03759-y>